



Conférence technique maritime préparatoire

Brochure d'information

Genève, 13-24 septembre 2004

Conférence technique maritime préparatoire

Dates: du lundi 13 septembre au vendredi 24 septembre 2004

Lieu: Palais des Nations et siège du Bureau international du Travail,
Genève

Le Bureau international du Travail souhaite la bienvenue aux délégués à la
Conférence technique maritime préparatoire.

Des badges nominatifs seront fournis au moment de l'enregistrement – les délégués
sont invités à les porter en permanence.

Table des matières

Accès au Palais des Nations et au BIT	1
Dispositions en matière de sécurité	1
Bureau d'information	1
Bureaux de la Conférence au Palais des Nations et au BIT	2
Programme des réunions	2
Réservation de salles de réunions.....	3
Inscription dans les commissions	3
Liste des délégations	3
Séances plénières – Informations générales	3
Travaux des commissions de la Conférence	4
Pour une utilisation optimale des services d'interprétation simultanée	4
Rapports des commissions	5
Compte rendu provisoire	5
Distribution des documents	5
Services à la disposition des délégués à la Conférence	5
Services médicaux.....	5
Restaurants	6
Télécommunications et services postaux	7
Communications téléphoniques à Genève	7
Services Internet à la disposition des délégués	7
Services bancaires	7
Agence de voyages.....	8
Kiosque à journaux	8
Bibliothèque du BIT.....	8
Objets trouvés	8
Services de traitement de texte et de secrétariat.....	8
Obtention de visas d'entrée pour la France	8
Achat de carburant et produits hors taxes.....	8
Sports.....	9
Politique antitabac	9
Adresse de la Conférence	9
Plan d'accès routier	11
Plan des lignes d'autobus et de tramway.....	13

Accès au Palais des Nations et au BIT (voir cartes en fin de brochure)

Pour atteindre le bâtiment du BIT, à partir de la *place des Nations*, suivre la *route de Ferney* ou l'*avenue Appia*. Le parking P1 du BIT est réservé aux délégués. Pour avoir accès au parking, les véhicules n'ayant pas de plaque d'immatriculation diplomatique délivrée par les autorités suisses doivent avoir un macaron OIT obtenu auprès du bureau d'information de la Conférence.

Il n'y a pas de possibilité de parking pour les délégués au Palais des Nations. Il est conseillé aux délégués venant en voiture de se garer au BIT et d'utiliser le service de navettes entre le BIT et le Palais des Nations.

Les taxis n'ont pas accès à l'enceinte du Palais des Nations; par conséquent, ils doivent prendre et déposer leurs passagers en face de la «Porte de Pregny».

Au départ de la gare ferroviaire de Genève, *Cornavin*, au centre ville, les lignes de bus F, V, Z et n° 8 s'arrêtent toutes à l'arrêt *Appia* d'où il est facile d'accéder au Palais des Nations. Les lignes F et 8 poursuivent jusqu'à l'arrêt BIT (*BIT*). Les samedi et dimanche, la ligne 8 prend fin à l'arrêt *Appia*. La ligne de tramway n° 13 relie également *Cornavin* à la *Place des Nations* qui se trouve à 10 minutes à pied du bâtiment des Assemblées. Les horaires de bus peuvent être consultés à l'adresse Internet suivante: www.tpg.ch.

Des cartes de bus sont en vente auprès du kiosque *Naville* situé au BIT ainsi que dans les kiosques à journaux et auprès des buralistes à Genève.

Un service de navettes fonctionnera entre l'entrée principale (R3 sud) du BIT et la porte 15 au Palais des Nations de 8 h 30 à 14 heures le mardi 14 septembre, et de 8 h 30 à 20 heures le jeudi 23 et le vendredi 24 septembre.

Aucun bagage ne peut être introduit au Palais des Nations; les délégués sont invités à laisser leurs bagages à l'hôtel.

NB: Les membres des délégations sont invités à indiquer au secrétariat de la Conférence tout problème éventuel qu'ils pourraient rencontrer avec les autorités locales et qui les empêcherait totalement ou en partie d'exercer leurs fonctions officielles à la Conférence.

Dispositions en matière de sécurité

L'accès au Palais des Nations et au bâtiment du BIT se fera uniquement sur présentation du badge de la Conférence.

Bureau d'information

Le bureau d'information de la Conférence est situé au niveau R3 sud; il est ouvert de 8 heures à 18 h 30 les jours de semaine et, selon les besoins, le samedi 18 septembre. Ce bureau répondra à toutes les questions concernant la Conférence et fournira des informations sur les services à la disposition des délégués.

Bureaux de la Conférence au Palais des Nations et au BIT

	Palais des Nations	BIT	
	Salle	Bureau	N° de téléphone interne
Président de la Conférence	A-650	R3-95	8556
Secrétaire général de la Conférence	A-652	9-152	6324
Représentante du Secrétaire général	A-654	3-120	6503
Délégation du Conseil d'administration	A-660	2-39 2-46 3-4	-- 7351/7684 8934
Groupe des armateurs (secrétariat)	A-644	M2-31	8502
Groupe des gens de mer (secrétariat)	A-658	M2-33	8503
Directrice exécutive responsable	--	9-151	6332
Conseiller juridique Secrétariat	--	8-152 8-154	6522 6525
Bureau du Greffier de la Conférence Secrétariat	A-646	2-151B 2-151	7552 7732
Inscription dans les commissions (délégués gouvernementaux)	--	2-145	7466
Directeur des services du secrétariat	A-656	2-152	8604
Service de presse	--	1-10	6298
Service de distribution des documents	--	R3-nord	8035/6/7

Programme des réunions

Le programme complet de chaque jour est publié au *Bulletin quotidien*, disponible dès 8 heures tous les matins au bureau d'information; il peut également être consulté en ligne, sur le site Internet de la Conférence: www.ilo.org/ilc.

Les salles et heures des réunions sont également indiquées sur les panneaux d'affichage situés au niveau R3 sud au BIT.

Les délégués pourront prendre connaissance du programme des réunions du lendemain matin en téléphonant à partir de 22 heures aux numéros suivants:

Français: 022 799 6696

Anglais: 022 799 6695

Espagnol: 022 799 6697

Réservation de salles de réunions

Les personnes participant à la Conférence qui désirent réserver une salle de réunions dans le bâtiment du BIT sont priées de s'adresser aux services du secrétariat (bureau 2-153, téléphone 7739), du lundi au vendredi avant 16 h 45 pour les réunions prévues pour le lendemain et le samedi avant 15 heures pour les réunions du lundi.

Tout sera fait pour répondre aux demandes; néanmoins, le nombre de salles est limité et aucune garantie ne peut être donnée pour les demandes concernant des réunions ne figurant pas dans le programme de la Conférence. En outre, aucune salle de réunions ne pourra être utilisée sans l'autorisation préalable des services du secrétariat.

Inscription dans les commissions

Les délégués qui souhaitent s'inscrire dans les commissions doivent le faire au cours des réunions préliminaires du groupe gouvernemental, du groupe des armateurs et du groupe des gens de mer qui se tiendront le lundi 13 septembre. Les délégués qui ne se seront pas inscrits lors des réunions de groupe seront priés de se procurer les formulaires d'inscription délivrés par le secrétariat dans les bureaux suivants:

Délégués gouvernementaux: Bureau 2-145 (M^{me} Anne Relange)

Délégués des armateurs: Bureau M2-31

Délégués des gens de mer: Bureau M2-33.

Les demandes doivent parvenir avant 17 heures pour prendre effet le jour suivant.

Liste des délégations

Une première liste provisoire des délégations sera publiée le lundi 13 septembre. Une liste révisée sera publiée le mercredi 15 septembre et la liste définitive le vendredi 24 septembre. Ces listes donnent, dans l'ordre alphabétique français des Etats Membres, les noms et titres des délégués et conseillers techniques, tels qu'ils figurent dans les pouvoirs officiels, ainsi que ceux des représentants des Nations Unies, des institutions spécialisées et d'autres organisations internationales officielles et des observateurs accrédités d'organisations internationales non gouvernementales.

Séances plénières – Informations générales

Les séances plénières de la Conférence ont lieu dans la Salle des Assemblées au troisième étage du bâtiment des Assemblées du Palais des Nations. La séance d'ouverture se tiendra le mardi 14 septembre à 10 heures.

Les délégations des Etats Membres représentées à la Conférence sont placées dans l'ordre alphabétique français des pays, conformément aux plans affichés de part et d'autre de la tribune présidentielle ainsi qu'à côté de la porte se trouvant au fond de la salle. Les sièges sans pupitre sont réservés aux conseillers techniques.

Travaux des commissions de la Conférence

La première réunion de la Commission d'organisation des travaux se tiendra dans la Salle des Assemblées immédiatement après la séance d'ouverture.

Des dispositions ont été prises pour que les commissions techniques de la Conférence commencent leurs travaux après l'ouverture de la Conférence **dans l'après-midi du mardi 14 septembre**. Le lieu de réunion de chaque commission sera indiqué dans le *Bulletin quotidien* du même jour et sur les panneaux d'information de la Conférence.

Les membres des délégations souhaitant prendre la parole lors des réunions des commissions doivent communiquer leur nom au président ou au secrétariat de la commission. Les orateurs sont généralement invités à prendre la parole dans l'ordre dans lequel leurs noms ont été reçus, à l'appréciation du président. Les interventions doivent être aussi brèves que possible.

Les représentants des organisations internationales non gouvernementales ne peuvent prendre la parole qu'après y avoir été formellement autorisés par le bureau de la commission.

Pour faciliter le travail du secrétariat des commissions, les délégués sont priés d'occuper toujours la même place.

Pour une utilisation optimale des services d'interprétation simultanée

Assurez-vous que votre téléphone portable est débranché.

Dans les salles de réunions des commissions, chaque siège est équipé d'un système d'interprétation simultanée avec des écouteurs, un bouton de contrôle du volume et un bouton permettant la sélection de la langue. Le canal «0» permet d'écouter le discours dans la langue originale alors que les autres canaux numérotés donnent accès à l'interprétation.

Sauf dans les cas où des services spéciaux d'interprétation sont fournis par les délégations, tous les discours sont prononcés dans l'une des langues officielles ou de travail de la Conférence – anglais, français, espagnol, arabe, chinois, allemand et russe – et sont interprétées dans les six autres langues.

Au moment de prendre la parole: avant de presser le bouton pour activer le micro, posez l'écouteur sur vos genoux afin d'éviter toute interférence sonore.

Évitez de toucher au micro, de froisser du papier, de tapoter avec les doigts ou de faire toute autre opération bruyante à proximité d'un micro ouvert.

Intervention dans une réunion: si vous êtes en possession d'un texte écrit que vous vous apprêtez à lire ou de notes, veuillez en faire parvenir à l'avance un exemplaire au secrétariat pour distribution immédiate aux interprètes afin qu'ils puissent préparer l'interprétation la plus fidèle possible de votre intervention.

Parlez clairement et calmement et profitez de la ponctuation pour marquer des pauses: d'autres langues exigent parfois plus de mots pour exprimer la même idée. Cette règle vaut en particulier dans le cadre de la lecture d'un texte écrit.

Parlez lentement lorsque vous donnez des chiffres.

En cas de référence à un passage d'un document ou de citation, indiquez le numéro du chapitre et/ou du paragraphe correspondant et *non* le numéro de page qui peut varier d'une langue à l'autre. Laissez le temps aux autres participants, et en particulier aux interprètes, de retrouver le passage en question.

Rapports des commissions

Le rapporteur de chaque commission prépare un projet de rapport qui est soumis d'abord au bureau de la commission puis à la Conférence en séance plénière pour correction et adoption. Le rapport définitif fera l'objet d'un *Compte rendu provisoire* environ deux semaines après la fin de la Conférence.

Compte rendu provisoire

Le *Compte rendu provisoire* où figurent notamment les interventions des délégués en séance plénière, les rapports des commissions et les textes officiels de la Conférence est publié en français, anglais et espagnol.

Distribution des documents

Les documents de la Conférence sont disponibles au bureau d'information. Le *Bulletin quotidien* pourra être obtenu chaque matin auprès de ce service à partir de 8 heures. D'autres documents du BIT peuvent être obtenus auprès du Service de distribution des documents situé au niveau R3 nord.

NB: Le Service de distribution des documents du BIT n'envoie pas de documents ni de rapports aux délégués. Ceux-ci sont invités à utiliser les services de la poste (R2 nord).

Services à la disposition des délégués à la Conférence

Services médicaux

Bâtiment du BIT

Le service médical est situé au cinquième étage, côté sud (numéro interne: 7133). Durant la Conférence, il sera ouvert les jours de semaine et le samedi 18 septembre de 9 heures à 18 heures.

En composant le 144, vous atteindrez directement le service médical pendant les heures d'ouverture. En dehors de ces heures, vous serez mis en relation avec les responsables de la sécurité qui sont formés pour assurer les premiers secours et qui, si nécessaire, appelleront un médecin ou une ambulance.

Palais des Nations

En cas d'urgence, composez le 15.

Services extérieurs

En cas d'extrême urgence médicale en dehors du BIT ou du Palais des Nations, composez le 144 (ambulance).

Le service d'urgence de l'Association des médecins du Canton de Genève peut être atteint en composant le 022 322 20 20.

Hôpital cantonal: 022 382 65 80 (jour et nuit).

Restaurants

Les délégués ont à leur disposition différents services de cafétéria et des restaurants avec des heures d'ouverture différentes.

BIT	Emplacement	Horaires
Restaurant	R2 nord	du lundi au vendredi 12 heures à 14 heures
Cafétéria (self-service)	R2 nord	du lundi au samedi 11 h 30 à 14 heures Service réduit le samedi
Croissanterie	R1 nord	du lundi au vendredi 7 h 30 à 21 h 30
Salon de thé <i>Le Club</i>	R2 nord	du lundi au vendredi 9 heures à 16 h 30
Bar des délégués	R3 sud	du lundi au vendredi 8 heures à 20 h 30 Samedi 8 heures jusqu'à la fin des réunions
Bar	R2 sud	du lundi au vendredi 8 heures à 17 heures
Palais des Nations	Emplacement	Horaires
Bar des Assemblées	Portes 13-15	mardi 14 septembre 8 heures à 14 heures jeudi 23 et vendredi 24 septembre 8 heures à 19 heures
Restaurant	Huitième étage	du lundi au vendredi 11 h 45 à 14 h 30
Cafétéria (self-service)		du lundi au vendredi 8 h 15 à 16 h 45
Bar <i>Serpent</i>	Bâtiment E	du lundi au vendredi 9 heures à 17 h 30

Télécommunications et services postaux

Bâtiment du BIT

Bureau de poste R2 nord

Service de courrier, de téléphone et de télécopie (des cabines fonctionnent avec des cartes prépayées en dehors des heures d'ouverture) de 10 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 16 h 30; fermé le lundi 13 septembre et le samedi 18 septembre.

Services telecom R3 sud

Les cabines téléphoniques et téléphone-fax situés près des salles de réunions peuvent être utilisés pour des appels dans le Canton de Genève de 8 h 30 à 18 h 30, du lundi au samedi. Une opératrice sera également présente pendant ces horaires. En dehors de ces horaires, des cabines fonctionnant avec des cartes prépayées sont à la disposition des délégués.

Communications téléphoniques à Genève

Les téléphones situés au siège du BIT peuvent être utilisés pour appeler des numéros à Genève. Composer le «0» pour obtenir une ligne extérieure. Pour des numéros en France, dans la zone frontalière, composer le 0033 450 suivis des six derniers chiffres du numéro appelé.

Pour appeler le BIT depuis le Palais des Nations, composer le 63 suivi du numéro interne à quatre chiffres ou composer le 0+022+799 suivi du numéro interne. Si vous ne connaissez pas le numéro interne, passez par le standard téléphonique du BIT: 63 6111 (ou 0022 799 6111).

Pour appeler le Palais des Nations depuis le BIT, composer le 2 suivi du numéro interne à cinq chiffres. Le standard téléphonique des Nations Unies peut être atteint en composant le 0+022 907 12 34 ou 0+022 917 12 34.

Services Internet à la disposition des délégués

Durant toute la Conférence, deux espaces informatiques permettront aux délégués d'avoir accès à leur courrier électronique:

- **Bâtiment du BIT:** Salle informatique, R2-105, Bibliothèque du BIT, R2 sud, de 8 heures à 19 heures. Le samedi 18 septembre, cette salle sera accessible par l'entrée située sur le côté de la Bibliothèque (les portes d'accès aux salles de lecture seront fermées).
- **Palais des Nations:** Salle de bibliothèque B-121, de 8 h 30 à 17 h 30.

Services bancaires

UBS, BIT, R3 nord:

- Ouvert du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 h 30 (toutes transactions) et de 14 heures à 17 heures (transactions non monétaires seulement).

-
- Fermé samedi et dimanche.
 - Des distributeurs sont situés au niveau R3 nord (à l'extérieur de la banque) et au niveau R2 sud (à côté de *Naville*).

Agence de voyages

Carlson Wagonlit a un bureau au BIT (R2 sud), téléphone: 022 799 75 40. Ouvert du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures.

Kiosque à journaux

Le kiosque *Naville* au niveau R2 sud est ouvert du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures, et de 8 h 30 à 14 heures le samedi 18 septembre.

Bibliothèque du BIT

La salle de lecture de la Bibliothèque du BIT (R2 sud) est ouverte du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures.

Objets trouvés

Le service des objets trouvés se trouve au bureau d'information.

Services de traitement de texte et de secrétariat

Le secrétariat de la Conférence ne fournit pas de services de traitement de texte et de secrétariat aux membres des délégations.

Obtention de visas d'entrée pour la France

Les délégués qui n'ont pu obtenir, dans leur pays, de visa pour la France ou dont le visa n'autorise qu'une seule entrée, peuvent présenter une demande auprès du Consulat général de France à Genève, ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 14 heures, à l'adresse suivante:

Consulat général de France
15, rue Guillaume de Marcossay
1205 Genève (Plainpalais)
Tel: 022 319 00 42
E-mail: info@consulfrance-geneve.org

Achat de carburant et produits hors taxes

Le BIT fournit des autorisations pour l'achat de carburant et de produits hors taxes aux chefs de délégations et aux délégués titulaires.

Ces autorisations, personnelles et non transmissibles, ne sont valables que pendant la durée de la Conférence. Les délégués concernés doivent s'adresser au bureau d'information. L'adresse du magasin hors taxes est la suivante:

Centre commercial de Montbrillant
27, avenue de France
1202 Genève

Horaires d'ouverture: lundi, de 13 heures à 18 h 30; mardi à vendredi, de 9 h 30 à 18 h 30; samedi, de 9 h 30 à 13 h 30.

Sports

Les membres des délégations peuvent également utiliser les huit courts de tennis du club de tennis situé chemin Eugène Rigot (qui donne sur l'avenue de la Paix) à proximité du Palais des Nations. Pour tout renseignement sur le Club international de tennis, composer le 022 733 14 05 (voir plan d'accès).

Politique antitabac

Il est interdit de fumer dans le bâtiment du BIT, sauf dans certaines zones «fumeurs» situées au niveau R2 sud, à la croissanterie ainsi qu'à la cafétéria et au restaurant au niveau R2.

Adresse de la Conférence

La correspondance destinée aux délégués doit être envoyée à l'adresse suivante:

Conférence technique maritime préparatoire
CH-1211 Genève 22
Suisse

Numéro de téléphone*: (+41 22) 799 61 11

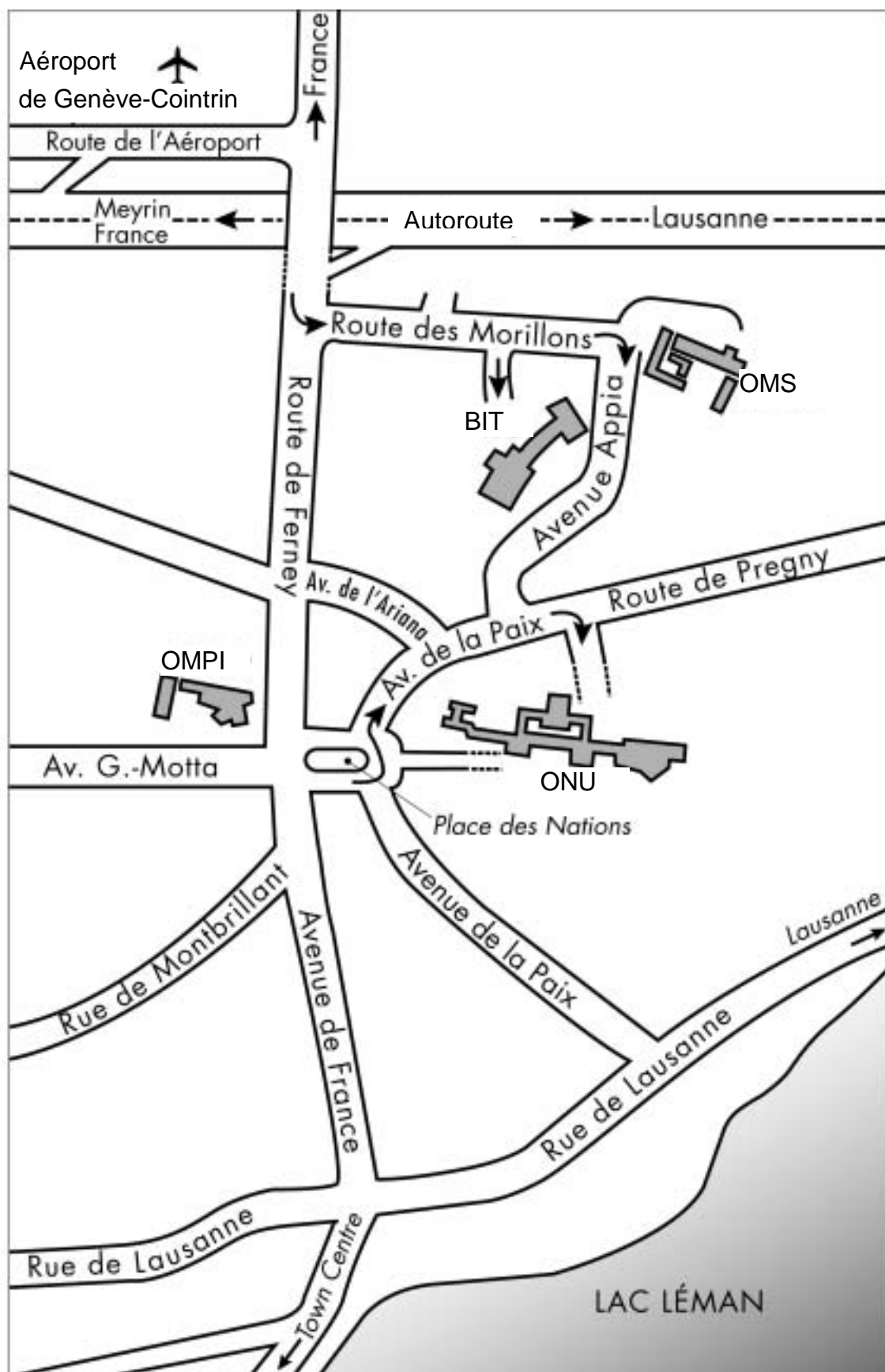
Numéro de fac-similé*: (+41 22) 798 86 85. Les messages reçus sur le fac-similé du BIT devront indiquer clairement le nom de la délégation nationale destinataire.

* Depuis la Suisse, composez l'indicatif 022 avant le numéro à sept chiffres du téléphone ou du fax.

Les membres des délégations sont priés d'inviter leurs correspondants à bien vouloir libeller leur courrier comme suit:

LETTRES	Nom et prénoms:
	Délégation de: (pays)
		Conférence technique maritime préparatoire CH-1211 Genève 22 Suisse

Plan d'accès routier



Plan des lignes d'autobus et de tramway

